**De:** "Formation CROSIF" < formation@crosif.fr>

Date: jeudi 30 janvier 2014 10:52

À: "Formation CROSIF" < formation@crosif.fr>

Joindre: Bulletin d'inscription 02-2014.doc; Bulletin d'inscription 02-2014.pdf

**Objet:** Formation: obtenir des subvention du CNDS

Mesdames, Messieurs,

Veuillez noter que la formation « Obtenir des subventions du CNDS » prévue le 8 février est annulée.

En revanche, il est toujours possible de <u>vous inscrire à la session du 1er février</u> (bulletin d'inscription en pièce jointe)

Si vous ne souhaitez plus recevoir les informations concernant les formations du CROSIF, veuillez nous envoyer un mail nous le stipulant afin de vous retirer de notre liste de diffusion.

Sportivement,

## Laurence MERCIER

Chargée de mission Formation / Evènementiel 01.49.85.84.92 – <u>laurence.mercier@crosif.fr</u>



Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile-de-France - CROSIF

86 avenue Lénine – 94250 GENTILLY Tel : 01.49.85.84.90 – Fax : 01.49.12.90.20

www.crosif.fr crosif@crosif.fr

**P** Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce mail qu'en cas de nécessité

## FORMATIONS FEVRIER 2014



(Imprimer et remplir un bulletin par participant)

NOM: Prénom:			
Adresse:			
Code Postal : Ville :			
Tel: Professionnel:			
Courriel:			
Intitulé de l'organisme :			
Statut : □ Bénévole de l'association □ Salarié(e) de l'association.			
08/02/2014	Obtenir des subventions du CNDS (deuxième session)	CROSIF	
11-12/02/2014	<b>Excel (1er niveau)</b> Gérer votre fichier adhérent, élaborer des tableaux de bord de gestion et utilisez des raccourcis	CROSIF	
Si l'un des participants est salarié de la structure sportive, remplir le cadre ci-dessous :  Je soussigné			
Le bulletin d'inscription ainsi que le chèque correspondant doivent être envoyés au moins 1 semaine avant la date de la formation.  ➤ Pour les bénévoles : Le montant de chaque journée de formation est de 80,00 € (déjeuner et dossier compris)  ➤ Pour les salariés : Le montant de chaque journée de formation est de 100,00 € (déjeuner et dossier compris)  Toute annulation d'inscription devra être effectuée au plus tard 8 jours avant le début de la formation dans le cas contraire celle-ci sera due.			
Fait à, le, le			